

*d'aliments réellement maigres.* Par conséquent on ne doit faire qu'un seul repas principal, et à ce repas, comme d'ailleurs à la collation, les œufs, le lait et ce qui vient du lait, comme la crème, le beurre, le fromage, sont interdits. On doit aussi s'abstenir de tout aliment dans lequel la graisse, le beurre, le lait entrent comme condiment.

40 Les navigateurs et les voyageurs qui reviendraient à leur domicile après les trois mois fixés pour le jubilé, pourront gagner l'indulgence en accomplissant dès leur retour les œuvres indiquées plus haut.

5 Le confesseur doit dispenser de la communion les enfants qui n'ont pas encore fait leur première communion.

60 Tout confesseur approuvé a la faculté de commuer, dans la confession, en d'autres œuvres de piété celles qui sont prescrites pour gagner le jubilé, en faveur des personnes qui ne pourraient pas les accomplir.

70 Tout confesseur est aussi autorisé à commuer, au confessionnal, en d'autres œuvres de piété, les visites d'église, en faveur des prisonniers, des infirmes, des religieuses cloîtrées, et d'une manière générale pour toutes les personnes qui se trouvent empêchées de les faire.

80 Les religieuses cloîtrées ou non cloîtrés, ainsi que les novices, peuvent faire leur confession du jubilé à tout prêtre approuvé dans ce diocèse pour confesser les religieuses.